

**Compte-rendu du Conseil Municipal**  
**Séance du 12 décembre 2007**

<p><b>1°) Compte-rendu de la séance précédente</b></p>	<p><b>Présents (7/8) :</b> BERTHOUMIEUX Jacques, PENATO Frédérique, ROSSELL Jean-Michel, SOUQUET Vincent, RIEU Patrice, GALIN Jean-Pierre, CHARRUE Gaëlle.</p> <p>Absent excusé : ANE François (procuration pour Monsieur Berthoumieux)</p> <p>Adopté</p>
<p><b>2°) Informations diverses</b></p>	<p>a) <b>Parc Naturel Régional (PNR) :</b> L'enquête publique débutera le vendredi 21 décembre 2007 et se terminera le vendredi 1<sup>er</sup> février 2008. Après la démission de Mme MASSAT, élue député, c'est Monsieur André ROUCH qui prend la présidence du Syndicat de Préfiguration. Tous les documents (projet de charte, cahier d'enquête, etc..) sont à la disposition (en mairie) du public qui est invité à s'exprimer sur le projet Toujours dans le cadre du PNR, un inventaire du petit patrimoine bâti a été élaboré (mobilier religieux, lavoirs..) et pourra faire l'objet de demande de subventions pour sa réhabilitation.</p> <p>b) <b>Visite de Monsieur le Préfet de l'Ariège :</b> avant une visite complète du village et des réalisations communales, intercommunales et privées (moulin, mémorial des juifs et chemins transfrontaliers, médiathèque, parcours acrobatique, Thermes, Grand Hôtel, Centres de vacances..) les élus ont pu faire part de leurs préoccupations (Poste, Ours..) et décrire leur politique (attractivité du territoire pour les investisseurs privés, travail sur tous les segments de l'économie, du patrimoine, de l'histoire, thermale pastorale et minière, de l'urbanisme et de la coopération intercommunale. Ils ont aussi tracé les perspectives pour le prochain contrat de plan Etat-Région décliné en pôle touristique avec plusieurs projets d'envergure : Cinéma, modernisation du village de vacances, étude de faisabilité pour un télécabine Aulus-Guzet via La Trappe, lotissement HQE de la Gare, étude de faisabilité pour un réseau de chaleur dans le cadre de la filière bois-énergie.</p> <p>c) <b>Pays Couserans/ Fiches projets pour le contrat 2007-2013 :</b> 3 fiches ont été déposées auprès du syndicat de Pays concernant le cinéma (pour la partie Etat seulement, subvention demandée de 70 000 € dans le cadre des crédits de Massif), la modernisation du village de vacances (300 000 €), et pour une étude de faisabilité du téléporté Aulus-Guzet (12 000 €).</p> <p>d) <b>Club des Investisseurs pour l'Ariège :</b> Ce club créé par Mr Lavielle , Chargé de Mission Tourisme au Conseil Général, rassemble les personnalités du monde économique et des médias, qui ont des attaches personnelles en Ariège. La municipalité les a reçus en novembre dans le cadre de sa politique d'attractivité des investisseurs privés.</p> <p>e) <b>Fêtes de fin d'année :</b> Les vœux de la municipalité à la population seront présentés le <b>vendredi 28 décembre, à 19 heures</b>, à la Maison du Temps Libre, autour d'un buffet et d'une animation musicale.</p> <p>f) <b>Reconquête des centre-bourgs :</b> Le Conseil général a transmis les fiches décrivant les aides pour la réhabilitation des bâtiments pour le locatif.</p> <p>g) <b>Filière bois-énergie :</b> L'étude de pré-diagnostic pour le réseau chaleur sera rendue dans les prochains jours et présentée aux élus par la société A3E. Le document sera à la disposition du public. La prochaine équipe municipale aura à se déterminer pour une étude de faisabilité (8000 € environ , subventionnée à 60%) pour préparer la réalisation qui pourrait intervenir en 2009.</p> <p>h) <b>Thermes :</b> La gestion du bar « La Cascade » ne donne pas satisfaction et donc le Conseil Communautaire a lancé la procédure de résiliation du bail. Les travaux sur les canalisations de l'eau thermale se dérouleront en début d'année 2008</p>
<p><b>3°) Théâtre</b></p>	<p>En 2008 le site choisi par l'association des <b>Nuits Magiques du Couserans</b> sera l'Etang de L'Herz et aura pour thème « Les trois mousquetaires » . Le Conseil vote à l'unanimité l'aide de 1 000 € demandée pour 2008 pour ce spectacle qui aura lieu sur 3 jours (11-12-13 juillet). Les Aulusiens sauront contribuer au succès de l'opération. Le Conseil vote une subvention complémentaire de 100 €, pour 2007, pour le festival de théâtre du Couserans afin de permettre à l'association organisatrice de faire face au déficit engendré par les annulations de spectacle pour cause de mauvais temps en juillet dernier.</p>

<b>4°) GUZET et Etang de l'HERZ</b>	<p>Le Conseil, à l'unanimité des présents, approuve les plans de secours des deux stations de skis, le plan de prévention des avalanches de Guzet, et prend les délibérations concernant les frais de secours.</p> <p>Monsieur le Maire présente tous les arrêtés qu'il a pris pour le bon fonctionnement de ces stations, de concert avec les Communes d'Ustou et du Port (création de la commission communale de sécurité, nomination du responsable du plan de secours, réglementation sur les pistes etc..)</p> <p>C'est la société Altiservice qui assurera la gestion de la station de Guzet en délégation de service public et qui prend en charge le restaurant d'altitude en bail commercial.</p>																														
<b>5°) Mines de Castelminier</b>	<p>Le rapport sur la dernière campagne de fouilles est arrivé en Mairie et est à la disposition du public.</p> <p>Les démarches pour l'acquisition des terrains sont en bonne voie. Les domaines viennent d'établir la fourchette de prix pour l'achat ;</p> <p>Le Conseil adopte à l'unanimité la délibération pour présenter un dossier de subvention auprès de la DRAC (50% d'aide sera demandée sur un total de 6 000 €) pour ces acquisitions et mandate Monsieur le Maire pour signer les actes notariés afférents</p> <p>Une réunion sera prochainement organisée avec la DRIRE, la DRAC et le RTM pour préparer les travaux de mise en sécurité dans le cadre du dossier Petit Patrimoine de Montagne-tranche 2.</p>																														
<b>6°) Cinéma d'Aulus</b>	<p>Monsieur le Maire rend compte du travail de la commission de service public (choix de l'architecte, sélection du candidat à la DSP)</p> <p>La négociation sur le contrat de DSP est difficile, UTOPIA souhaitant le minimum de contraintes vu les risques qu'ils prendront au quotidien dans cette opération.</p> <p>Tant que le contrat n'est pas signé aucune initiative (engagement des architectes pour le permis de construire par exemple) ne peut être lancée.</p> <p>Le Crédit Agricole a fait une offre intéressante pour l'autofinancement de l'opération.</p> <p>Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a demandé le soutien de Monsieur le Sous-Préfet de Saint – Girons pour une aide complémentaire de l'Etat (autre que le CNC) dans le cadre des crédits du Massif Pyrénéen. Le Conseil mandate, à l'unanimité, Monsieur le Maire pour déposer un dossier de demande de subvention de 70 000 € pour compléter le plan de financement et faciliter la gestion ultérieure de la salle.</p>																														
<b>7°) SMDEA</b>	<p>Monsieur le Maire rend compte de la réunion de secteur qui s'est tenue avec le Syndicat Mixte de l'eau et de l'Assainissement :</p> <p>L'étude de secteur pour l'alimentation en eau potable des cantons d'Oust et de Massat sera restituée prochainement.</p> <p>Le Compteur général installé à la sortie du réservoir a permis de détecter des pertes de l'ordre de 12 m<sup>3</sup>/jour dans le réseau (soit 12% de l'eau stockée dans les réservoirs). Plusieurs fuites viennent d'être identifiées et seront traitées en 2008.</p> <p>C'est le SMDEA qui sera maître d'ouvrage pour la station d'épuration et lancera les procédures pour l'acquisition des terrains, quand le site sera choisi.</p> <p>La municipalité a demandé au syndicat qu'il équilibre la gestion du service par les recettes plutôt que de demander, comme en 2006, une contribution d'équilibre sur le budget général, quitte à modifier par avenant le protocole de transfert.</p>																														
<b>8°) Finances</b>	<p>Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil adopte à l'unanimité la délibération modificative permettant les virements de crédits entre articles et opérations pour financer les dépassements par les comptes excédentaires :</p> <table border="1" data-bbox="400 1592 1323 2074"> <thead> <tr> <th>N° Articles et libellés</th> <th>Opération en €</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Fonctionnement</td> <td></td> </tr> <tr> <td>022-Dépenses imprévues</td> <td>- 5 020,00</td> </tr> <tr> <td>60623- Produits de traitement</td> <td>+ 200,00</td> </tr> <tr> <td>60624-Fournitures de petit équipement</td> <td>+ 200,00</td> </tr> <tr> <td>60632-Fournitures de petit équipement</td> <td>+ 900,00</td> </tr> <tr> <td>60633- Fournitures de voirie</td> <td>+ 1 500,00</td> </tr> <tr> <td>6064- Fournitures administratives</td> <td>+ 520,00</td> </tr> <tr> <td>6558- Autres contributions obligatoires</td> <td>+ 1 700,00</td> </tr> <tr> <td>Investissement</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2128- 8 –Voirie-travaux camping</td> <td>+ 700,00</td> </tr> <tr> <td>2031- 39- Filière bois</td> <td>+ 700,00</td> </tr> <tr> <td>2313-13- Bâtiments communaux</td> <td>- 1 400,00</td> </tr> <tr> <td>2128-34-commerces</td> <td>+ 900,00</td> </tr> <tr> <td>2113-29-cinéma</td> <td>- 900,00</td> </tr> </tbody> </table> <p>L'équilibre du budget reste inchangé.</p>	N° Articles et libellés	Opération en €	Fonctionnement		022-Dépenses imprévues	- 5 020,00	60623- Produits de traitement	+ 200,00	60624-Fournitures de petit équipement	+ 200,00	60632-Fournitures de petit équipement	+ 900,00	60633- Fournitures de voirie	+ 1 500,00	6064- Fournitures administratives	+ 520,00	6558- Autres contributions obligatoires	+ 1 700,00	Investissement		2128- 8 –Voirie-travaux camping	+ 700,00	2031- 39- Filière bois	+ 700,00	2313-13- Bâtiments communaux	- 1 400,00	2128-34-commerces	+ 900,00	2113-29-cinéma	- 900,00
N° Articles et libellés	Opération en €																														
Fonctionnement																															
022-Dépenses imprévues	- 5 020,00																														
60623- Produits de traitement	+ 200,00																														
60624-Fournitures de petit équipement	+ 200,00																														
60632-Fournitures de petit équipement	+ 900,00																														
60633- Fournitures de voirie	+ 1 500,00																														
6064- Fournitures administratives	+ 520,00																														
6558- Autres contributions obligatoires	+ 1 700,00																														
Investissement																															
2128- 8 –Voirie-travaux camping	+ 700,00																														
2031- 39- Filière bois	+ 700,00																														
2313-13- Bâtiments communaux	- 1 400,00																														
2128-34-commerces	+ 900,00																														
2113-29-cinéma	- 900,00																														

<p><b>9°) Relation MATT</b></p>	<p>Comme prévu dans les plans de financement et mandaté par le Conseil, Monsieur le Maire a contracté un petit emprunt de 12 000,00 € sur 6 ans, au taux fixe de 4,93%, auprès de la Banque Populaire, pour assurer l'autofinancement de la climatisation de la superette et de l'aire de camping cars.</p> <p>Monsieur le Maire donne lecture au Conseil d'un courrier de Monsieur le Préfet de l'Ariège lui demandant des informations et une action concernant les dysfonctionnements de cette association suite à la plainte d'une cliente du Couledous.</p> <p>Il rappelle les courriers envoyés en recommandé et demandant à Madame la Présidente de la MATT de faire fonctionner normalement cette association : Pas d'assemblée générale depuis 7 ans, aucun conseil d'administration en 2007.</p> <p>Il rappelle les nombreuses réclamations de clients reçues en Mairie.</p> <p>Il répondra aux demandes de travaux de l'association dont certaines ont été réalisées par la Commune au-delà de ce que prévoit la convention d'exploitation pour tenir compte du vieillissement de la structure : Réfection de deux toitures une troisième programmée, remplacement des lavabos.</p> <p>Il répondra donc au dernier courrier de Madame la Présidente de la MATT concernant la rétention de 3 000 € sur la redevance 2007 au motif que des camping-cars stationnent sur la Commune, avec sommation que cette somme soit versée avant le 31 décembre 2007.</p> <p>Il rappellera dans le courrier les travaux en cours, par la Communauté des Communes Maître d'ouvrage Déléguée, concernant l'organisation, obligatoire, de l'accueil des camping-cars (aire de stationnement, borne payante, panneaux d'information).</p> <p>Il informera enfin la MATT de la réponse des Domaines concernant l'évaluation de la valeur d'achat de la maison d'animation. Une rencontre de concertation sera proposée</p>
<p><b>10°) Evaluations diverses par les DOMAINES.</b></p>	<p>Le service des Domaines vient d'évaluer, en réponse à notre demande, trois types de biens :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Maison d'animation et terrains attenants de la MATT : l'évaluation s'élève au total à 122 888 € Il convient de rappeler que des subventions avaient été obtenues par la Municipalité pour la construction de la maison d'animation.</li> <li>b) Parcelles de Castelminier : l'évaluation est de 6 200 €</li> <li>c) Terrains des Campagnes : les évaluations ont été établies pour 3 catégories de parcelles, en fonction de leur situation à 4,48, 5,60 et 7,00 €.Elles seront communiquées à chaque propriétaire à l'occasion d'une prochaine réunion.</li> </ul>
<p><b>11°) La Poste</b></p>	<p>Les Responsables de la Poste font le forcing auprès des municipalités du Canton pour proposer trois solutions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1°) conserver le bureau actuel mais avec deux permanences par semaine (!)</li> <li>2°) fermer le bureau et créer une Agence Postale (service rendu par la Mairie moyennant une participation de 919 € par mois soit l'équivalent de 60 heures de travail par mois), solution qui a leur préférence.</li> <li>3°) fermer le bureau et créer un relais postal dans un commerce.</li> </ul> <p>La réponse de la Municipalité a été un refus : Comment convaincre les investisseurs privés de venir à Aulus si les services publics s'en vont.</p> <p>Par contre une attitude volontariste et dynamique de La Poste pourrait changer le climat des relations entre les deux parties et permettre la reprise d'une négociation positive : par exemple l'installation d'un distributeur de billets, la prise en charge de tous les travaux d'adaptation et de mise en sécurité.</p> <p>Une réunion de travail spécifique du Conseil traitera du sujet, avant le débat public avec la population.</p>
<p><b>12°) NATURA 2000</b></p>	<p>Le dossier concerne une partie du territoire de la Commune du haut des près de La Hille au mont Ceint. Le dossier est arrivé en Mairie qui décrit, par site, les actions à mener qui peuvent concerner quelques propriétaires privés. La population est invitée à venir consulter le dossier au secrétariat de Mairie</p>
<p><b>13°) Distribution des repas à domicile</b></p>	<p>C'est la Maison de Retraite d'Ercé qui assure ce service, qui permet le maintien dans leur domicile de personnes âgées. Pour identifier les coûts un budget annexe vient d'être créé qui met en lumière un déficit de 5 000 € en 2006 pour un total de dépenses de 103450 €. Cela est dû à l'infrastructure mise en place (1 emploi, un véhicule avec frais afférents..</p> <p>Pour éviter d'augmenter de façon trop conséquente le prix des repas (+ 12% à 8,38 le repas) et rester sur une évolution modérée (+ 2,2% à 7,67 € le repas) Monsieur le Maire d'Ercé demande aux Communes de participer à hauteur du nombre de repas servi à leurs administrés. Pour Aulus sceal représente 1% du déficit soit 50 € par an.</p> <p>Le Conseil, à l'unanimité, de mande à Monsieur le Maire de répondre positivement à la demande</p>

<p><b>14°) PLU</b></p>	<p>Le PPR (plan de prévention des risques naturels) est programmé début 2008 sur Aulus Cette étude permettra d'identifier et d'évaluer de façon précise les risques de catastrophes naturelles sur notre territoire ; d'intégrer aussi les effets bénéfiques des protections par ouvrage (ex : Le Riou) ou par évolution de l'environnement (l'évolution des forêts diminue les risques d'avalanches). Ce plan sera ainsi intégré dans le PLU pour faire évoluer, dans les zones inondables par exemple, la constructibilité sous conditions et préconisations. Cela entrainera une modification du PLU qui sera mise à profit pour prendre en compte du mieux possible les remarques des administrés (un cahier est à leur disposition en Mairie).</p>
<p><b>15°) Divers</b></p>	<p>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Demande de concessions dans le nouveau cimetière pour des personnes extérieures à la commune : le Conseil est d'accord au cas pas cas, pour le nouveau cimetière seulement, et pour des personnes ayant des attaches sur Aulus ou dans les communes limitrophes.</li> <li>b) Règlement intérieur pour les campings-cars : La Préfecture, par divers courriers, rappelle aux Maires qu'ils ne peuvent interdire le stationnement des camping-cars dans leur commune mais qu'il leur appartient d'organiser ce type de fréquentation en établissant un règlement intérieur. Celui d'Aulus correspondra à l'information donné sur les panneaux implantés à cet effet (aire de stationnement au départ du RD8 vers La Trappe, borne payante au Coulédous, limitation à 72 heures, eau des fontaines réservée à l'usage individuel et non au stockage en container.</li> <li>c) Une demande de prorogation de la subvention pour le Petit Patrimoine des Montagnes d'Aulus-2<sup>ème</sup> tranche a été faite auprès de Monsieur le Président du Conseil Général pour une fin de travaux en juin 2009.</li> </ul>